



AU SÉNÉGAL

RENFORCER LA PRODUCTION LAITIÈRE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EXISTENCES

Entretien avec Mame Coumba Faye (Gret)



Mame Coumba Faye est la cheffe du projet Accès aux services et structuration des exploitations familiales d'élevage (Asstel) pour le Gret au Sénégal. Asstel est une initiative portée notamment avec l'Apess, la Coopérative des producteurs laitiers de Dagana (CPLD), l'Agence régionale de développement de Saint Louis (ARD), le Conseil départemental de Dagana et la Plateforme d'innovation lait dans le département de Dagana, au Nord du Sénégal.

Depuis 2012, le Gret mise sur le renforcement des capacités de production des éleveuses et des éleveurs pour améliorer leurs conditions d'existence et développer la filière lait local au Sénégal.

Dans le cadre d'un projet porté par :



Gret



Apess

Quel est l'intérêt pour les éleveurs d'approvisionner la Laiterie du berger ?

Dans le département de Dagana, l'élevage pastoral domine. Les troupeaux sont constitués de 50 à 100 bêtes. Mais le modèle semi-intensif qui consiste à garder une partie du troupeau en stabulation se développe. Les petits élevages familiaux que nous soutenons ont de plus en plus souvent un noyau laitier, soit une sélection de 3 à 10 vaches productives qui restent en stabulation pour une meilleure production. Si les éleveurs amènent leur noyau laitier en transhumance, ils rencontrent souvent des difficultés pouvant entraver la production correcte de lait.

C'est l'installation de la LDB qui a suscité le développement de la production et de la vente de lait dans la zone. Approvisionner la Laiterie du berger (LDB), créée en 2006 à Richard-Toll, représente

un gain de temps et d'effort pour les éleveurs en ce sens que les collecteurs de l'entreprise se déplacent jusqu'au village. En outre la LDB peut garantir la régularité de la collecte le lait avec un prix constant sur une longue période, donc la régularité du revenu laitier. Ce qui n'est toujours pas le cas au niveau du marché local à cause de la saisonnalité de la production laitière et de la faiblesse de la demande dans une zone constituée en majorité d'éleveurs. Certains disent toutefois préférer vendre sur le marché local, où ils peuvent obtenir jusqu'à 500 FCFA le litre contre au maximum 320 FCFA avec la Laiterie.

Comment le Gret a-t-il contribué à sécuriser la production de lait dans la zone ?

Le Gret a tout d'abord mis en place un dispositif de conseil à l'exploitation familiale et, depuis 2014, un réseau, aujourd'hui constitué de 22 élevages pilotes, dont 4 sont aux mains de femmes. Les membres bénéficient d'un appui-conseil individualisé ou collectif : gestion de l'atelier de production laitière, contrôle laitier, animations, formations techniques, visites d'échanges, expérimentation d'innovations. Au fil des ans, nous observons des évolutions dans les pratiques d'élevage et les modes de gestion économique des ateliers de production laitière. Aujourd'hui, les éleveurs pilotes fonctionnent tous avec un noyau laitier en stabulation, ils sont en mesure de contrôler et de peser leur lait, gérer leur troupeau, produire et stocker du fourrage... Ces évolutions de pratiques se sont traduites par une production laitière soutenue et constante depuis 2015.



Traite du lait dans le département de Dagana © Gret

La deuxième action est un appui à la structuration de services collectifs. L'alimentation du bétail fait partie des facteurs de production les plus importants. Si les éleveurs s'approvisionnent correctement en intrants (aliments concentrés et fourrages), ils valorisent mieux les connaissances acquises lors du conseil à l'exploitation familiale et peuvent produire en quantité et en qualité. C'est pourquoi le Gret a toujours soutenu la structuration des services de collecte du lait et d'alimentation du bétail (concentrés et fourrages). La participation à la définition des axes de collecte, la mise à disposition de matériel de collecte du lait et de fourrage, la création de trois magasins de stockage d'aliments concentrés et de trois dépôts fourragers, la mise en place de deux fonds de roulement au niveau de la LDB notamment le fonds de roulement pour les élevages pilotes (EP) et le fonds de roulement pour les Centre de services de proximité (CSP) sont autant d'actions réalisées depuis 2012. Les aliments concentrés viennent de structures spécialisées dans la fabrication et la vente d'aliments bétail. En ce qui concerne le fourrage, la LDB collecte les résidus de canne à sucre mis à disposition par la Compagnie sucrière du Sénégal, également basée à Richard-Toll.

Depuis 2017, le Gret s'est engagé à renforcer la coopérative des producteurs laitiers de Dagana (CPLD) qui est membre de la plateforme d'innovation lait (Pil). C'est pourquoi, en 2019 à la suite d'un long processus de rationalisation de la collecte, nous avons mis à disposition un tricycle (pour la reprise de la collecte dans le Wallo, la zone inondable près du fleuve). Notre objectif était d'accompagner la coopérative à être autonome dans la gestion de tous ces services.

Cependant, en parallèle, la LDB a créé une filiale, Kossam Société de développement de l'élevage (SDE), chargée de gérer les services aux éleveurs. La coopérative d'éleveurs y est associée et détient 10 % du capital. Les magasins de stockage d'aliments concentrés et les dépôts fourragers construits au début de nos actions sont aujourd'hui approvisionnés par Kossam SDE avec l'approbation de la coopérative. Le Gret assure le renforcement de capacités de la coopérative ainsi que le suivi des services. Ainsi, les éleveurs fournisseurs de lait peuvent prétendre à des crédits pour les intrants nécessaires à la production. C'est ce qu'on appelle le système de compensation. En fonction du volume de lait livré à la LDB et de ce dont l'éleveur a besoin pour son cheptel, la laiterie lui fournit des sacs de concentrés et des bottes de fourrages. Elle défalque le prix des aliments bétail du coût d'achat du lait fourni par l'éleveur. Dernièrement, la botte de paille était vendue à 400 FCFA, le sac d'aliment de 40kg pour vache laitière de la société NMA (appelé NMA VL) à 9 000 FCFA, le sac de son de riz de 50kg à 6 500 FCFA et le sac de 30 kg de tourteau d'arachide à 7 000 FCFA.

Quelle a été la réaction des éleveurs à la création de Kossam SDE ?

Les éleveurs avaient des craintes sur l'objectif de cette société dont la création n'avait pas été décidée avec l'ensemble des membres de la coopérative. Nous sommes donc vigilants sur la place de la coopérative et des éleveurs dans Kossam SDE. L'enjeu pour nous est avant tout de renforcer la coopérative de manière à ce qu'elle ait les capacités de cogérer les services rendus à ses membres. Nous avons aussi souhaité harmoniser les deux interventions grâce à notre espace de concertation, la Plateforme innovation lait (PIL) qui a lancé les réflexions autour des stratégies et modalités d'harmonisation. Une partie de notre budget est d'ailleurs dédiée au renforcement de la PIL comme outil de concertation entre les différents acteurs de la filière dans la zone.

L'enjeu pour nous est avant tout de renforcer la CPLD de manière à ce qu'elle ait les capacités de cogérer les services rendus à ses membres éleveurs.

Qui sont les interlocuteurs de la Laiterie du berger?

La LDB a mis en place un système qui fait que c'est le chef de bidon qui est son interlocuteur au sein de chaque exploitation familiale et qui perçoit le revenu. Le bidon est la référence de l'exploitation pour la LDB, qui attribue à chacun un numéro qui renvoie à un compte au sein de la laiterie. Cette dernière peut ainsi suivre qui fournit le lait, qui prend des aliments, etc. C'est à travers ce compte que se font toutes les transactions, financières ou des différents services proposés par Kossam SDE. Au début, il y avait beaucoup plus d'hommes chefs de bidon que de femmes. Mais aujourd'hui, on compte 38 % de cheffes de bidon contre 15 % en 2013.

Comment faire pour que les bonnes pratiques des élevages pilotes essaient ?

C'est notre objectif aujourd'hui. Les élevages pilotes bénéficiaient d'un conseil à l'exploitation familiale individuel. Nous implantons désormais une version collective qui permet d'étendre le nombre de bénéficiaires. Partout où un élevage pilote existe, nous avons recensé les exploitations familiales intéressées, que l'on appelle « volontaires ». 10 à 15 exploitations familiales volontaires forment un « groupe villageois ». Chaque exploitation familiale volontaire mandate deux personnes. C'est au sein de ce groupe que se déploient contrôle laitier, formations, suivi des résultats technico-économiques...

Nous avons également mis en place un dispositif d'animation villageoise relais (AVR). Ce sont des éleveurs et éleveuses formées pour devenir des interfaces entre le projet et les communautés, et choisies par les villageois en tant que personnes ressources. Les critères sont : savoir lire et écrire, avoir du temps et être disponible dans le village. Nous les formons sur des thématiques pour qu'ils

réalisent ensuite des animations auprès de ces communautés-là. Ils s'impliquent aussi dans le suivi d'initiatives économiques, etc. Les animateurs villageois relais et les élevages pilotes sont donc au cœur du dispositif, accompagnés par des équipes techniques. C'est une manière de transférer des compétences et une manière pour le Gret de se désengager progressivement.

Les politiques publiques soutiennent-elles la filière lait ?

En ce qui concerne la sensibilisation et la consommation, « l'Offensive lait » de la Cedeao a eu des impacts. Les consommateurs s'intéressent de plus en plus au lait local. Le problème demeure la disponibilité sur les marchés. Les éleveurs sont dans des zones enclavées, peu reliées aux centres urbains. La sensibilisation est utile mais ne suffit pas. L'exonération de TVA (18 %) décidée par le Sénégal sur le lait pasteurisé local a fait augmenter le prix d'achat du lait par la Ldb aux éleveurs sur Dagana. Le prix est passé de 225 FCFA à 320 FCFA. Mais nous n'avons pas constaté un regain d'intérêt des Unités de transformation laitière pour la filière lait local.

Il faudrait étendre les politiques d'exonération fiscales aux autres produits à base de lait local.

Cette exonération est une avancée à saluer. Toutefois, il faudrait l'étendre aux autres produits à base de lait local. On l'applique uniquement au lait pasteurisé, alors que ce marché n'est pas si étendu, ce qui en limite l'impact. La LDB propose donc aux éleveurs deux prix différents. Elle leur achète à 320FCFA le lait frais qui sera pasteurisé et à 200FCFA, celui destiné au yaourt [chiffres de 2020].

Quelles autres mesures sont nécessaires pour le développement de la filière ?

À Dagana, certaines zones sont difficiles d'accès. La collecte n'est ainsi pas toujours rentable. Le collecteur doit parfois parcourir 70 voire 80 km sur des pistes peu praticables. Cela peut porter préjudice à la qualité du lait. Sur ce point, les pouvoirs publics pourraient apporter leur soutien à la filière locale en travaillant sur des pistes de production qui faciliteraient la collecte. A part la question de la collecte, se pose aussi celle du fourrage car ces zones sont arides ou semi-arides (dans le jeeri c'est-à-dire la partie sèche de la vallée du fleuve). Ici, l'action des pouvoirs publics devrait viser à faciliter l'approvisionnement en aliment ou à développer la recherche pour des productions fourragères adaptées au climat.



Collecte dans le Dagana © Gret

Connaissez-vous la part d'approvisionnement en lait local de la LDB ?

Nous n'avons pas d'informations sur l'utilisation de la poudre de lait. Nos informations sont en lien avec les indicateurs du projet, c'est à dire le niveau de collecte. En 2019, la LDB a collecté

1 170 tonnes de lait contre 700 et 950 tonnes entre 2014 et 2016. Toutefois, entre 2016 et 2019, elle a réduit ses axes de collecte dans une de nos zones d'intervention. Le Jeeri est la zone sèche, pastorale, où l'alimentation des animaux est difficile. De 2016 à 2019, l'axe du Waalo (zone humide, agropastorale, le long du fleuve où les conditions sont plus favorables) a été fermé car considéré comme trop enclavée. La collecte était coûteuse au point que la laiterie n'arrivait pas à rentabiliser son activité. Depuis septembre 2019, la collecte a repris sans que nous sachions exactement pourquoi. Cela signifie aussi que les éleveurs, ne pouvant plus livrer leur lait, s'approvisionner en cash soit au niveau des marchés locaux, soit au niveau de Kossam SDE. Or cette option n'est pas possible pour tous les éleveurs.

L'utilisation de la poudre de lait est-elle inévitable dans l'industrie laitière ?

Nous sommes réalistes. Du fait des coûts de collecte, certaines industries ne peuvent pas supporter le poids économique d'un approvisionnement exclusivement local. Mais pour que l'approvisionnement en poudre de lait ne prenne pas définitivement le dessus sur le lait local, nous invitons l'État à élargir le champ de l'exonération de TVA au-delà du lait pasteurisé.

Contrairement aux industries, la majorité des minilaiteries de la zone que nous connaissons utilisent uniquement du lait local. Elles s'approvisionnent dans des villages à proximité et parviennent à supporter le coût de la collecte. Dans certains cas, c'est l'éleveur lui-même qui se charge de la livraison. Toutefois, les minilaiteries ont des difficultés à développer leur activité de transformation et, comme ce sont des petites structures, leur rayon de collecte reste limitée géographiquement.

Propos recueillis et édités en avril 2020 par Gabrielle de Dianous (CFSI)

Pour creuser le sujet :

- Visiter le site du [Gret](#)
- Visiter le site de la Campagne « [Mon lait est local](#) »
- Entretien : [La production laitière en zone pastorale, l'expérience de Cécile Broutin du Gret, 2015](#)
- Entretien avec Moussa Baldé, [sur les modèles de minilaiteries au Sénégal, 2019](#)

Cette initiative a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme [Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest \(Pafao\)](#) appels de 2012 (n°190), 2017 (n°80) et 2020 (n°41).

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (sous égide de la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Jafowa participe également au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.



**FONDATION
JM.BRUNEAU**
SOUS L'ÉGIDE DE LA
FONDATION DE FRANCE



JAFOWA
Joint Action for Farmer Organisations in West Africa

ROPPA
Afrique Nourricière